

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

INSERTIONS: Annonces: la ligne. 25 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1878 Cours à terme de 1 h. 05 communiqués par M. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

Table with columns: VALEURS, Cours du jour. Rows include Rente 3 0/0, Rente 5 0/0, Italien 5 0/0, etc.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) 25 JUIN

Table with columns: VALEURS, Cours du jour. Rows include 4 0/0, 3 1/2, Emprunts 5 0/0, etc.

Service particulier du Journal de Roubaix.

Table with columns: Actions, Banque de France, Société gén., Crédit foncier de France, etc.

DEPECHE COMMERCIALES N. York, 25 juin.

Change sur Londres, 4.84 75; change sur Paris, 5.15 100 62. Café good fair, (la livre) 15 1/8, 3/8.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 26 JUIN 1878.

LA CIRCASSIENNE

PAR LOUIS ENAULT CXXVII (SUITE)

Dependant l'ermite du désert de Saint-Jean, enveloppé dans son abayah aux raies brunes et fauves, la tête abritée sous son capuchon, qui le défendait contre les rayons déjà brûlants du soleil, ses deux mains appuyées sur la fourche du grand bâton blanc dont il se servait pour guider sa marche, avait écouté le discours de l'orateur avec une attention profonde et un pieux recueillement, en homme sachant bien que ce n'est pas seulement de pain que la créature humaine se nourrit mais de toute parole venant de Dieu.

ROUBAIX, le 25 JUIN 1878

Bulletin du jour

Toutes les nouvelles relatives au Congrès confirment pleinement ce renseignement, que nous vous avons donné samedi, sur l'accord intervenu au sujet de la Bulgarie.

L'entente entre l'Angleterre et la Russie porte sur ce point qu'au lieu de la Grande Bulgarie revée par le général Ignatieff dans le traité de San-Stefano, d'un état allant du Danube, à la mer Egée ayant près de trois millions d'habitants, l'Angleterre a obtenu qu'on diviserait cet Etat en deux parties: celle du Nord, limitée au Sud par les Balkans serait semi-indépendante et la partie méridionale resterait sous la souveraineté du Sultan.

Les délégués turcs, par exemple, insistent pour que la Porte ait le droit d'entretenir des garnisons dans les places du quadrilatère danubien. Cette prétention n'est pas appuyée par l'Angleterre qui comprend que c'en est fait sans retour de la domination ottomane au-delà des Balkans; mais l'entêtement des Turcs peut provoquer de nouveaux conflits ou tout au moins soulever de nouveaux retards.

D'autre part, il y a aussi à régler la question de l'organisation intérieure des deux provinces bulgares, à arrêter la délimitation de leurs frontières à l'ouest, à tenir compte des vœux des Etats voisins et de leurs intérêts. Ce sera l'objet des délibérations approfondies du Congrès qui a encore une lourde et difficile tâche à remplir. On espère que la paix sortira de ces longues négociations, mais ce serait faire preuve d'un grand optimisme que d'ajouter foi aux déclarations fantaisistes des journaux qui affirment qu'on peut dès à présent considérer la paix comme assurée.

On a fait courir hier soir le bruit qu'une insurrection aurait éclaté à Constantinople et que le sultan Abdul-Hamid avait été déposé. Aucune dépêche n'est venue confirmer ce bruit, mais il est certain qu'une grande agitation règne à Stamboul et que la population se montre très irritée de la faiblesse et de la versatilité du souverain qui se laisse guider uniquement par les intrigues de palais alors que jamais la situation de l'Empire ottoman n'a été plus grave. Une révolution à Constantinople aurait eu en ce moment des conséquences incalculables, car elle arrangerait à merveille les affaires de la Russie devant le Congrès.

Les dernières nouvelles de l'état de santé de la jeune reine d'Espagne sont des plus tristes; la reine Mercédès est très gravement atteinte et sa situation inspire les plus vives inquiétudes. Dans le monde politique et dans la presse parisienne, on s'occupe beau-

mais la fille d'Yacoub ne s'était vu entourée de tant d'incertitude et de périls. Elle n'avait plus d'espérances que dans le bon ermite, qui lui avait si généreusement offert ses secours, — mais, en ce moment, elle ne savait même plus où il était. — Il avait disparu à la fin du sermon, et elle ne l'avait point revu depuis lors.

Le digne religieux, cependant, n'avait pas perdu une minute. Il se promenait à travers la foule, cherchant partout une famille honnête et sûre, assez bien posée pour qu'il pût lui confier sans crainte ses deux chères protégées. Le temps ne fait rien à nos sentiments, et il s'était promptement attaché à elles, de façon à leur porter un véritable intérêt.

coups en ce moment du prochain renouvellement du personnel du Conseil d'Etat. C'est, en effet, le mois prochain qu'expireront les pouvoirs du tiers des membres du Conseil d'Etat. En juillet 1878, le gouvernement prorogea purement et simplement le mandat des conseillers sortants, mais cette fois, les feuilles de gauche combattent énergiquement le procédé de prorogation employé et y ont trois ans et elles demandent que des éléments républicains soient introduits dans le Conseil d'Etat.

LETTRES DE PARIS

Tous les renseignements arrivés, ce matin, de la province constatent que, partout où les processions de la Fête-Dieu ont eu lieu, avec la publicité ordinaire, elles se sont accomplies au milieu du plus grand ordre, avec un éclat extraordinaire, et saluées par l'attitude unanimement respectueuse des populations. Magistrature, armée, notabilités locales se sont jointes au clergé avec un empressement qui semblait indiquer chez tous l'intention de solenniser d'autant plus ses pieuses manifestations qu'elles paraissent plus menacées par l'intolérance radicale. Quelle meilleure réponse à faire aux délibérations de ces conseils municipaux, aux arrêtés de ces maires qui, pour interdire des processions séculaires, se fondaient sur une prétendue division des esprits et sur la crainte d'hygiène de désordres possibles!

Comme il fallait s'y attendre, la presse républicaine et opportuniste est furieuse du triomphe remporté par l'esprit de foi et par le bon sens populaire; ces alliés naturels. Elle en prend texte pour récriminer contre le peu de liberté laissée encore au culte catholique et pour annoncer qu'aussitôt solidement assise, la République saura mettre bon ordre à ces vestiges d'indépendance et de sécurité.

Ainsi nous sommes prévenus et c'est à nous de nous préparer aux éventualités que ces avertissements nous présentent. Dès que la persécution déguisée et honteuse pourra faire place à la persécution ouverte, et ce sera aussitôt que nos maîtres ne croiront plus dangereux de jeter le masque, le catholicisme verra renaître pour lui le temps où il était prosaïque, où le signe du chrétien était un motif suffisant de condamnation et de supplices.

Fortifions nos cœurs et armons nos esprits en conséquence, pour la lutte, d'abord, tant qu'elle sera possible, et ensuite pour le sacrifice. Mais, ne nous lassons pas de dénoncer les entreprises d'iniquité dont le catholicisme est la victime, dans toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Ce n'est pas l'heure de les énumérer toutes; cette lettre ne suffirait à rappeler ni les calomnies chaque jour répandues contre le clergé, ni les colères excitées contre les membres de l'enseignement congréganiste, ni les religieuses impudemment outragées, ni les évêques bafoués dans leur double caractère

un petit village entre Jérusalem et Béthanie. Ils les tenait pour gens de bien, pieux et craignant Dieu, et il les savait aussi généreux que charitables. Il comprit tout de suite que si le salut pouvait être quelque part pour les deux infortunées auxquelles il portait un si vif intérêt, il viendrait de cette famille, assez puissante pour le faire.

Antonio, qui ne demandait jamais rien pour lui-même, et qui n'invoyait que pour les autres la charité du prochain, avait vu de tout le monde une franchise et une liberté de parole qui lui permettaient de tout dire. Il alla donc droit au chef de la famille, qui, tout aussitôt, avec la simplicité et la cordialité de cette terre d'Orient, où se conservent si bien les habitudes et les traditions de l'hospitalité patriarcale, lui offrit de partager leur modeste repas.

ecclésiastique et civil. Et que dire, en outre de ces odieuses provocations au mépris et à la honte de l'Eglise, provocations dont le crayon et la gravure se sont faits les plus puissants, les plus perfides instruments? La diffamation et l'obscénité rivalisent entre elles sur ce terrain spécial; pas un instant ne s'écoule qu'elles ne partent aux yeux du public ignorant et sans cesse, dans le même but, pour discréditer ce qui fut, jusqu'à ce moment, en France, l'objet du respect universel.

Il est douloureux d'avoir à le dire: le gouvernement républicain s'associe pleinement à cette dernière forme de la campagne anti-catholique. Il s'y associe; puisse ni dessin ni gravure ne peut être publié sans son visa qui n'est donné qu'au ministère de l'intérieur. Dès que le visa est accordé, nous avons le droit de considérer le pouvoir qui l'octroie comme complice des infamies dont il permet ainsi la vulgarisation.

Avant la Commune, le dévergondage des écrits et des dessins n'était, certes, ni aussi effréné, ni aussi atroce. Cela devrait donner à réfléchir à nos gouvernements. Ne craignent-ils pas de se trouver, quelque matin, complices d'un nouveau drame de la Roquette, de nouvelles exécutions d'otages?

Si le maréchal n'a pas signé, cette année et fait publier un ordre du jour aux troupes après la grande revue du 20, ce n'est aucunement pour des motifs d'ordre politique intérieure. A ce sujet, les commentateurs des Gazettes portent complètement à faux. Le président a pensé que la situation diplomatique lui commandait la plus grande réserve.

P. S. — Malgré l'inquiétude causée par les dépêches de Berlin, à la date de ce jour, au ministère des affaires étrangères, on persiste à croire que le Congrès aboutira à une solution pacifique. DE SAINT-CHERON.

BULLETIN ECONOMIQUE

Une question intéressante pour le commerce vient d'être résolue d'une manière très satisfaisante par le tribunal de Châtillon-sur-Seine.

Il s'agissait de savoir si la lettre par laquelle une personne, banquier ou autre, accuse réception d'une chègue doit être revêtue ou non d'un timbre de 40 centimes.

Voici en quels termes le tribunal de Châtillon a statué négativement: Attendu que le chèque revêtu bien dans les termes de l'article 4 de la loi du 30 mars 1872 et qu'il doit bénéficier de l'immunité qu'il a été accordée; qu'il y a d'autant plus lieu de décider ainsi que l'esprit général des dispositions légales, relatives à cette valeur, tend manifestement à en favoriser et propager l'usage, et que ce serait aller à l'encontre de cette tendance du législateur, que d'interpréter les plus obscurs ou incertains des dispositions sus-énoncées, en restreignant la faveur dont elles sont empreintes dans leur ensemble, et en aggravant des charges fiscales qu'elles n'ont pas expressément et clairement imposées.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

M. James nous prie d'informer les Exposants de Roubaix et de Tourcoing de la classe 52 que le jury examinera leurs produits vendredi 28 courant à 9

d'un chrétien. Vendue toute jeune à un de ces misérables marchands d'esclaves, qui ne rougissent point de faire le trafic de la chair humaine, et de traiter comme une vile marchandise des créatures faites à l'image de Dieu, elle a été transplantée dans les harems de Constantinople, où l'attendait la plus triste destinée qui puisse menacer une femme. Plus tard, Elem-Pacha, le plus cruel d'entre tous nos ennemis l'amena à Jérusalem, où elle courut les plus grands dangers.

Elle eut le bonheur de pouvoir échapper à ses mains, et, pour le fuir plus sûrement, elle vint demander un asile aux tribus insoumises qui occupent les bords de la mer Morte. Là, de nouveaux ennemis et de nouveaux périls l'attendaient. Le frère de sa servante, — une femme dévouée, qui avait été jadis son esclave, et qui s'était enfiévrée avec elle de Jérusalem, — n'a pas craint de lever les yeux sur celle qui était venue réclamer l'hospitalité de sa maison, et profondément irrité d'apprendre que la jeune fille était chrétienne, il l'a menacée d'une nouvelle persécution. L'infortunée a dû prendre une seconde fois la fuite, et pleine de confiance en la bonté de Dieu qu'elle invoque souvent, comme son père tout-puissant, elle s'est courageusement confiée au Désert immense, craignant moins les tigres et les lions que les hommes sans conscience et sans foi.

Le hasard l'a jetée sur mes pas. Elle a eu confiance en moi, et m'a raconté son histoire. J'ai cru voir le doigt de Dieu dans ces événements, et je l'ai prise sous ma protection, qui est peu de chose; trop heureux s'il m'est donné de lui assurer la tienne, qui est plus précieuse.

heures du matin, et le samedi 29 courant à la même heure, si la journée du 28 n'a pas suffi à tous les examens.

Un grave accident est arrivé hier après-midi, rue de Tourcoing, en face de la maison portant le n° 98.

Une petite fille, âgée de quatre ans et demi, la jeune Marguerite Noqué a été renversée par une voiture de maître appartenant à M. Félix R... Une des roues lui a passé sur le corps. Relevée aussitôt, la petite Marguerite a été transportée dans la maison que nous citons plus haut, et M. le docteur Felhoen est venu lui donner les premiers soins. Son état ne laisse pas de s'inspirer quelque inquiétude; elle a reçu de graves contusions à la tête et aux épaules.

C'est en voulant traverser la rue au moment où l'attelage de M. R... s'avancait au trot que Marguerite a été renversée.

Nous avons, depuis le 21 juin, un avant-goût des chaleurs qui nous réserve la canicule. Le beau temps a commencé avec l'été et les dégâts et les retards qu'avaient fait craindre que les pluies continuelles de ces derniers temps ne soient bientôt plus à redouter.

L'arrivée des chaleurs amène de la part de la police un redoublement de sévérité en ce qui concerne la divagation des chiens. Cinq procès-verbaux ont été dressés hier contre des particuliers qui ont laissé errer leurs chiens sur la voie publique sans que ces animaux ne fussent pourvus les uns de collier, et les autres de muselières. Qu'on se le dise!

Un cas de mort subite s'est produit, cette après-midi, dans la rue Neuve. M. Provoyeur, cabaretier, à l'estaminet du Drapeau des Archers, jouissait, malgré son âge avancé, — 74 ans — d'une bonne santé. Il y a quelques heures, on le vit tout-à-coup chanceler et s'affaïsser sur lui-même. On s'empressa aussitôt autour de lui, mais on ne put relever qu'un cadavre. M. Provoyeur était mort des suites de la rupture d'un anévrisme.

Un choc à eu lieu, hier matin, dans la Grand Rue, entre le car portant le n° 21 et une calandre attelée de deux chevaux appartenant à M. D... Leinturier à Wasquehal. Dans la rencontre, la tête du véhicule a été brisée et l'un des chevaux blessé légèrement.

Il ne sera pas facile, croyons-nous, d'établir à qui revient la responsabilité de cet accident. D'un côté, le conducteur du car prétend avoir, par des coups de sifflet prolongés, suffisamment averti le conducteur de la calandre et il appuie sur dire du témoignage de deux voyageurs qui se trouvaient près de lui, au moment de la collision. Le domestique de M. D... prétend, lui, n'avoir pas été prévenu de l'arrivée du car, le sifflet du conducteur étant resté muet, et l'assertion de cet homme est déclarée vraie par deux témoins.

C'est un nouveau jugement à la Salomon à rendre!

Un marchand de la commune de Wattefos, M. Louis P... a abandonné sur la voie publique un cheval attelé à une voiture; de plus la voiture n'était pas éclairée. Le cheval a pris ombrage de sans façon de son maître, et s'est di-

son histoire. J'ai cru voir le doigt de Dieu dans ces événements, et je l'ai prise sous ma protection, qui est peu de chose; trop heureux s'il m'est donné de lui assurer la tienne, qui est plus précieuse.

La puissance n'appartient qu'à Celui qui est haut, répondit Ben-Saleux, avec une humilité sincère; je te remercie pourtant de m'avoir pas douté de moi. Pour sauver cette jeune fille, je ferai tout ce qui est possible — et ce qui est impossible, je le tenterai!

— Je n'attendais pas moins de ton grand cœur! répondit le père Antonio; que Dieu te bénisse pour cette bonne parole!

— Les paroles ne sont rien; les actes seuls sont quelque chose. Dis ce que tu souhaites de moi.

— Eh bien! la jeune fille est ici. Chrétienne par le cœur, par les sentiments, par toutes les aspirations de son être, mais perdue au milieu de ces mécréants, qui feront d'elle, si on l'abandonne, ou leur proie ou leur victime... Le Désert lui deviendra mortel, et Jérusalem lui est interdite, aussi longtemps que moins que Jérusalem aura Elem-Pacha pour gouverneur. Je lui aurais offert volontiers ma pauvre cellule. Mais elle ne serait point un asile convenable pour sa jeunesse, et l'on ne larderait point à l'y venir chercher.

rigés vers Roubaix, où il a été arrêté ce matin à 1 heure, près du pont de Wattefos. Le fugitif a été mis en fourrière. Quant à M. Louis P... il a été l'objet d'un procès-verbal.

Un commencement d'incendie s'est déclaré rue du Tilleul, 122, avant-hier, chez un charpentier nommé Morel.

Il y a 120 fr. de dégâts, portant sur des outils et des débris de bois. Le tout est assuré à la France.

On ignore ce qui a pu déterminer l'incendie.

Un fraudeur arrêté par un douanier dans la nuit de dimanche, à la Marlière, s'est rebellé si violemment qu'il a fallu employer la force pour s'en rendre maître.

Dans la lutte, ce fraudeur a reçu un coup qui lui a enlevé une partie du nez. Transporté alors à son domicile un médecin est venu réparer la chose, et a recousu la profonde déchirure faite à l'organe olfactif.

Le blessé n'est aucunement en danger.

On peut juger de la surprise de deux douaniers de Linselles, en voyant dans la nuit de samedi à dimanche, passer une voiture sur le chemin qui conduit en Belgique.

Le chemin est à peine carrossable, et la voiture était à glaces et à portières; de plus, il était une heure du matin. Il y avait certes quelque mystère là.

Les douaniers suivirent le véhicule. La voiture s'arrêta sur le territoire belge, au bord de la Lys, à proximité d'une maison; les douaniers attendirent.

Quatre hommes sautèrent alors de la voiture et découvrirent des ballots cachés dans cet endroit; les ballots en grand nombre furent déposés dans le véhicule, puis les quatre hommes y remontèrent; les chevaux, il y en avait deux, tournèrent bride et la voiture reprit le chemin d'auparavant.

Les douaniers avaient découvert une fautive affaire de fraude; ils laissèrent le chargement s'engager sur le territoire français, et quand les fraudeurs se frottaient déjà les mains d'avoir trompé leur vigilance, ils fondirent sur la voiture, en sommant les voyageurs de descendre pour qu'ils puissent accomplir leurs fonctions.

La voiture était vide! Il y avait encore un mystère là.

Les douaniers d'abord étonnés ne se découragèrent pas. Ils avaient vu, de leurs propres yeux vu, les ballots de fraude introduits dans le véhicule, il n'y avait pas en doute. Ils sondèrent la voiture en tous sens, et finirent enfin par découvrir une planche du fond qui se dérangeait et sonnait le creux; la cachette était découverte. Nos quatre fraudeurs avaient entassé tout dans un double fond pratiqué à la voiture.

Avant la découverte, les douaniers au préalable avait procédé à l'arrestation des voyageurs. Deux s'étaient enfuis et on s'était enfin rendu maître des

(A suivre.)